

Image not found or type unknown



Voyage d'affaires à l'étranger

Par **akishae**, le **09/02/2011** à **13:05**

Bonjour,
je suis actuellement en cdd dans une entreprise d'import-export. mon patron m'a annoncé que je vais être amenée à partir à l'étranger pour un minimum de 2 semaines pour le suivi de fabrication. rien ne mentionne cela dans mon contrat. je ne suis pas contre mais cependant, je voulais savoir si je suis en droit de demander une prime en plus de mon salaire habituel. merci à vous.

Par **P.M.**, le **09/02/2011** à **13:13**

Bonjour,
L'employeur devrait vous indiquer déjà les modalités de ce voyage à l'étranger y compris pour les temps de trajets et de travail sur place...